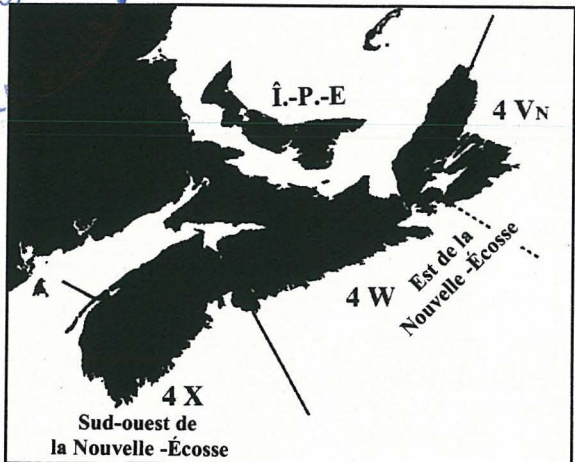




DFO - Library / MPO - Bibliothèque



14002118



## Moules bleues du sud-ouest et de l'est de la Nouvelle-Écosse

### Renseignements de base

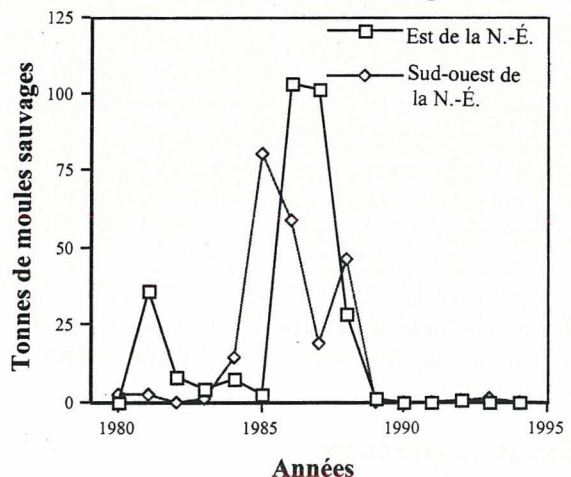
*Mytilus edulis* et *M. trossulus* sont deux espèces de moule bleue étroitement apparentées qui sont présentes dans l'est du Canada. On croyait initialement que les populations de *Mytilus* étaient uniquement composées de *M. edulis*, mais au milieu des années 1980, la preuve a été faite de la présence de *M. trossulus* en Nouvelle-Écosse. Ces deux moules présentent des coquilles de forme variable et ne sont pas toujours reconnaissables l'une de l'autre parmi les populations mixtes. Toutefois, dans sa forme extrême, la coquille de *M. edulis* (à gauche ci-dessus) est plus haute et celle de *M. trossulus* (à droite) plus allongée. On trouve des populations mixtes des deux espèces en Nouvelle-Écosse dans les baies de la côte de l'Atlantique et de Fundy, mais il existe aussi apparemment des populations pures de chaque espèce dans ces eaux. On a aussi observé des signes d'hybridation naturelle. On trouve *Mytilus* dans les eaux intertidales et subtidales, à des profondeurs de plusieurs mètres et sur des fonds durs, sous forme soit de groupes isolés entre les blocs rocheux et les petits cailloux, où elles sont attachées à des structures sous-marines (piliers, aide à la navigation et lignes d'amarrage), soit de larges gisements en pente graduelle. Rares sont les fonds durs des eaux côtières de la Nouvelle-Écosse où ces animaux ne sont pas présents.

Les deux espèces subissent des transformations cycliques de leur teneur en chair, en fonction de l'approvisionnement en nourriture et du processus de reproduction. En Nouvelle-Écosse, la hausse des températures à la fin de l'hiver et l'apparition d'une prolifération phytoplanktonique habituellement riche à la fin de mars déclenche le cycle de reproduction qui se poursuit jusqu'en mai. Le frai est à son plus fort de la mi-mai à la mi-juin, mais il peut survenir à plus petite échelle à la fin de l'été ou en automne. La fixation du naissain sur des surfaces dures se produit de cinq à huit semaines après le frai.

### La pêche

La récolte, la mise en conserve et la consommation des moules, qui au début revêtaient pratiquement un caractère familial, ont pris une dimension commerciale avec l'avènement, vers le milieu des années 1970 en Nouvelle-Écosse, des techniques de culture en suspension de *Mytilus*, qui se sont rapidement implantées ailleurs dans les Maritimes et dans l'est du Canada. Comparativement aux moules de culture, celles qui poussent sur le fond sont, en raison des perles et de l'apparence rugueuse de leurs coquilles, considérées comme un produit de qualité inférieure. Aujourd'hui, par rapport à l'aquaculture, la pêche est au mieux une activité marginale, très peu de Néo-Écossais faisant l'acquisition d'un permis de récolte manuelle, d'où les ventes relativement minimes.

### Récolte de moules sauvages déclarée



Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada. B2Y 4A2. Téléphone : 902-426-8487.  
C. élec. : d\_geddes@bionet.bio.dfo.ca

An English version is available on request at the above address

Mars 1997

## Débarquements de moules sauvages dans l'est et le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse (tonnes)

Année	1980-	1991	1992	1993	1994	1995
	1990 Moy.					
E. N.-É.	26,4	0	0,5	0	0	-
S.-O. N.-É.	20,3	0	0,5	1	0	-
Total	25,7	0	1,0	0	0	-

Bien que la majorité des moules bleues récoltées en Nouvelle-Écosse provienne de l'aquaculture, un très petit nombre de permis de pêche des moules est octroyé chaque année. Dernièrement, trois de ces permis ont été délivrés pour les divisions 4V à 4X, deux à des éleveurs détenteurs de baux mytilicoles et le troisième à un unique pêcheur. Aucun de ces titulaires de permis n'a déclaré de débarquements pour 1995-1996.

En raison de l'obligation de détenir un permis pour pratiquer la pêche, seule une très petite partie de la récolte est déclarée, quoique une quantité de 150 lb de moules ait été enregistrée dans un cas en 1995 comme débarquements supplémentaires. Un éleveur a tenté d'innover et de recueillir du naissain dans une concession à bail selon les techniques de culture habituelles, en laissant ce naissain atteindre la taille de juvénile (~20 - 25 mm de longueur de coquille), puis en récoltant les moules pour les étendre sur un fond dur, d'où elles allaient être ultérieurement draguées afin d'être nettoyées et vendues. Quoique cette façon de procéder réduit l'apparence propre et brillante de la coquille, caractéristique des moules élevées en suspension, et occasionne une certaine rugosité, un ralentissement de la croissance et une plus faible teneur en chair, l'effort total investi par rapport aux méthodes d'aquaculture strictes, est considérablement moindre. Cette opération a démarré de façon ambitieuse au milieu des années 1980 et a produit chaque année, selon les récoltes déclarées, de 5 à 8 tonnes de moules jusqu'en 1989, puis à nouveau pendant deux ans au début des années 1990, mais pour diverses raisons elle a pris fin par la suite. En 1996, toutefois, il semblait y avoir un intérêt commercial pour le développement d'une pêche à la drague de moules bleues fixées naturellement en profondeur.

**État de la ressource**

Rien n'indique que *Mytilus*, espèce remarquablement ubiquiste, soit en danger de surexploitation en Nouvelle-Écosse, où elle a été soit pêchée à l'état

sauvage, soit cultivée. Il ressort d'observations que *M. edulis* croît plus rapidement, est généralement plus grasse durant la majeure partie de l'année et a une coquille plus lourde que *M. trossulus*, ce qui en fait l'espèce de prédilection pour l'aquaculture et vraisemblablement aussi pour la récolte à la main et le dragage. Ce genre représente une ressource considérable dont le potentiel de commercialisation reste encore à maximiser dans la province et dont l'effectif a pu être légèrement accru par la culture en suspension.

**Perspectives**

Quoique les perspectives soient excellentes en ce qui concerne le genre lui-même en Nouvelle-Écosse, il reste à déterminer quelle partie de la ressource, hormis celle qui est glanée par les aquaculteurs, sera récoltée par les pêcheurs. Indépendamment de la différence de prix de vente entre les moules sauvages poussant sur le fond et les moules de culture, il y a une demande croissante de la part des consommateurs pour le produit plus coûteux, quoique de meilleure qualité, qu'est la moule de culture. Cette tendance est devenue particulièrement évidente dans la foulée de la contamination par l'acide domoïque (responsable de la paralysie amnésique par les mollusques) à l'Île-du-Prince-Édouard en 1987.

**Pour obtenir de plus amples renseignements,**

**communiquer avec :** Kenneth Freeman  
Division des invertébrés  
1707, rue Lower Water  
C.P. 550  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 2S7  
Tél. : (902) 426-7360  
Fax : (902) 426-1862  
C. élec. :  
KenFreeman@Scotia.dfo.ca

**Références**

- Freeman, K.R., K.L. Perry, T.G. DiBacco, and D.J. Scarratt. 1994. Observations on two mytilid species from a Nova Scotian mussel farm. Can. Tech. Rep. Fish. Aquat. Sci.: 47 p.
- Freeman, K.R. 1996. An examination of biological and other factors affecting mussel aquaculture development in the Scotia-Fundy Region of Nova

Scotia. Can. Tech. Rep. Fish Aquat. Sci. 2125: 32  
p.

Mallet, A.L., and C.E. Carver. 1995. Comparative  
growth and survival patterns of *Mytilus trossulus*  
and *Mytilus edulis* in Atlantic Canada. Can. J.  
Fish. Aquat. Sci. 52: 1873-1880.